



Appel à projets

« Petites initiatives citoyennes »

Introduction

Cet appel à projet est mené dans le cadre d'un partenariat entre les Centres Culturels de Florennes, Gerpinnes, Walcourt, la Commune de Mettet et le GAL de l'Entre-Sambre-Et-Meuse.

Contexte : la citoyenneté active en Entre-Sambre-Et-Meuse

De nouvelles dynamiques citoyennes se manifestent un peu partout en Belgique et dans le monde. En effet, de plus en plus de citoyens s'interrogent et ont l'envie de se mobiliser pour apporter des solutions adaptées à leurs besoins et faisant sens.

L'émergence de nouveaux modèles de développement plus participatifs (résilience, transition, économie collaborative, autonomie, ...) constitue en outre une opportunité intéressante à saisir pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux en marche.

Présentation

Objectifs

Le présent appel à projets vise à stimuler l'émergence de nouvelles dynamiques citoyennes sur le territoire du GAL de l'Entre-Sambre-Et-Meuse (Florennes, Mettet, Gerpinnes et Walcourt).

Il invite des groupes de citoyens à développer et à s'impliquer dans des actions locales porteuses de sens, dans le but d'améliorer la qualité d'un espace de vie (d'une rue, d'un quartier, d'un village, d'une commune), la rencontre entre ses habitants et la lutte contre l'isolement.

Il a pour mission de soutenir activement les idées des habitants et leur désir d'agir collectivement pour favoriser le mieux-vivre ensemble, et ce, par l'accompagnement ciblé et spécifique de leurs projets.

Porteurs de projets

Les projets seront proposés et menés par des collectifs de citoyens, organisés ou non.

Thématiques

- La convivialité/ le lien social
- La mobilité
- L'alimentation
- La nature
- Les questions d'énergie
- Le recyclage /zéro déchet
- L'embellissement/aménagement d'un cadre de vie
- Le savoir-faire et faire soi-même
- La sauvegarde et la valorisation du patrimoine et de la mémoire

Notre engagement

Les porteurs de projets sélectionnés se verront accompagnés et outillés de manière à favoriser le succès et la pérennisation de leurs initiatives. Par « outiller », on peut entendre :

- Un soutien méthodologique et l'aide à la coordination
- L'organisation de concertation au sein du quartier (par exemple en mettant à disposition un facilitateur pour la conduite de réunions)

- L'organisation de formations spécifiques
- La mise à disposition ou l'appel à des personnes ressources ou à des expertises spécifiques (au sein des partenaires, des chargés de mission du GAL, ou auprès d'experts engagés ponctuellement tels que des professionnels du secteur concerné, des artistes, des analystes de faisabilité...)
- La recherche d'expériences similaires en Wallonie ou à l'étranger et l'organisation de rencontres et de visites
- L'accompagnement à la recherche de financement (subventions, financement participatif ou crowdfunding...)
- L'accompagnement dans la mise en place d'actions de communication (promotion des initiatives via vidéos, dépliants, affiches, ...)
- La mise à disposition de matériel ...

Chaque année, quatre projets (un par commune) seront accompagnés dans des domaines suffisamment variés pour pouvoir essaimer et être reproduits ailleurs sur le territoire ou en Wallonie. Les autres projets candidats non-retenus pourront, au cas par cas et sur avis du jury, bénéficier d'une visibilité et d'un soutien plus léger.

Règlement

Projets éligibles

- Les projets éligibles peuvent être très variés mais doivent impérativement être développés et avoir un impact sur le territoire de Gerpennes, Florennes, Mettet et/ou Walcourt.

Conditions de recevabilité

- Le projet repose sur la participation active de citoyens
- Le projet est porté collectivement **par** des citoyens et **pour** des citoyens
- Le groupe porteur est composé au minimum de trois personnes, sans lien familial, et s'engage à s'ouvrir à d'autres membres, si cela se présente
- Le groupe porteur s'engage à accepter des perspectives de collaboration avec d'autres personnes dans un esprit de partenariat et de solidarité
- Le dossier de candidature sera complété en français
- L'un-e des membres du groupe porteur a plus de 18 ans
- Le projet est réalisable endéans les deux ans
- Les porteurs de projet établiront, le cas échéant, la preuve que le propriétaire du site a marqué préalablement son accord sur la réalisation du projet et joindront au présent formulaire l'accord signé.
- Les propositions de projets qui ne seraient pas introduites dans le délai requis seront considérées comme non valables.
- En outre, ne seront prises en considération que les propositions de projets satisfaisant à toutes les conditions du présent règlement.
- Le dossier de candidature devra être envoyé à la chargée de projets, Agnès Marlier, par voie électronique (pic@centreculturelwalcourt.be) ou postale (Centre Culturel de Walcourt, rue de la Montagne, 3 5650 Walcourt) pour le 24 septembre 2018 à minuit au plus tard.

Il comprendra le formulaire repris dans le présent appel à projets sous le point « dossier de candidature », dûment complété, signé et daté par le porteur et toute autre pièce que le porteur estime utile.

Composition du jury de sélection

Un jury sera constitué de :

- Un représentant de chaque Centre Culturel et de la Commune de Mettet
- Un représentant du GAL de l'Entre-Sambre-Et-Meuse
- Une personne ressource spécialisée en initiatives citoyenne

Critères de sélection

Les porteurs de projets jugés recevables seront invités à défendre leur dossier devant le jury lors d'une séance de présentation dynamique de cinq à dix minutes.

Le jury portera également une attention aux points suivants :

- L'originalité du projet
- Son caractère innovant
- Un lien avec le développement durable
- Un lien avec la convivialité et le mieux-vivre ensemble
- Son caractère éthique
- Sa reproductibilité et sa capacité à essaimer
- Sa dimension territoriale
- La composition du collectif porteur (minimum trois personnes sans lien de parenté au 1^{er} et 2^{ème} degré)

Calendrier

ETAPES	DELAJ
Soirée de lancement de l'appel à projets et mise à disposition du dossier de candidature (règlement et formulaire)	16 juin 2017
Elaboration du projet* ¹	Du 16 juin au 24 sept. 2018
Dépôt définitif du formulaire	24 sept. 2018 - minuit
Formation en technique de présentation (facultative)* ²	25 sept. 2018 de 18h à 21h
Séance de présentation dynamique et communication de la décision du jury + Signature de la convention avec les porteurs sélectionnés	29 sept. 2018 de 14h à 18h
Mise en œuvre du projet et accompagnement	Du 1 ^{er} octobre 2018 au 31 décembre. 2020

Remarques importantes :

*¹ Les porteurs postulants peuvent bénéficier d'un accompagnement dans la rédaction et le montage de leur dossier. La chargée de projet sera disponible pour les soutenir dans cette tâche du 18 juin au 19 septembre, excepté du 09 juillet au 09 août inclus.

*² La possibilité de suivre une formation en technique de présentation sera offerte aux porteurs de projet le mardi soir précédant le jury. Cette formation est facultative mais recommandée.



Un partenariat des Centres Culturels de Gerpennes, Florennes et Walcourt, de la Commune de Mettet et du GAL de l'Entre-Sambre-Et-Meuse
Fonds européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales



Nom du projet

PORTEURS

Personne de contact :

Nom - Prénom

Adresse

Téléphone

Email

Nom des personnes impliquées à ce stade dans le projet

PROJET PROPOSE

Dans quelle-s thématique-s s'inscrit votre projet ? (cochez)

- Convivialité/liens sociaux
- Mobilité
- Alimentation
- Nature
- Energie
- Recyclage – zéro déchet
- Embellissement / amélioration du cadre de vie
- Savoir-faire et faire soi-même
- Sauvegarde et valorisation du patrimoine et de la mémoire
- Autre (précisez)

.....
.....

Décrivez votre projet. (10 lignes)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre projet est-il destiné à un public spécifique ? Si oui, lequel ?

.....
.....
.....
.....

Quels en sont les objectifs ? (10 lignes)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles raisons ont motivé votre groupe à la mise sur pied de ce projet ?

Valeur ajoutée – décrivez ce que votre projet présente comme intérêt collectif et ce qu’il va apporter aux citoyens en général, à votre public spécifique en particulier. (10 lignes)

Dans quel lieu l’action se déroulera-t-elle ?

Quelle sera la zone géographique impactée par votre projet ?

Dans quel délai estimez-vous que votre projet pourrait être réalisé ? Dates

Décrivez le déroulement du projet (planning et description des principales étapes de réalisation)

Avez-vous envisagé l'un ou l'autre partenariat ? Nom des partenaires éventuellement associés.

Une fois le projet réalisé, vous serez satisfaits si...

Quelle pérennité / durabilité votre projet aura-t-il ?

En quoi votre projet est-il reproductible / transposable ? Précisez.

Annexe(s) – Si oui, précisez.



Un partenariat des Centres Culturels de Gerpennes, Florennes et Walcourt, de la Commune de Mettet et du GAL de l'Entre-Sambre-Et-Meuse
Fonds européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales